

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MARS 2019

PRESENTS : MM BONNET A.CHAMPAIN M. CHARBONNEAU P. BOISSELIER P. CHARRIER D. CHARBONNEAU F. BAUCHET S. BOUSSEAU V. COUTAUD N. BOUTIN P. DIEUMEGARD Ch. DAUGER F. GOURAUD C. GABORIEAU J-B. GUERIN M. MOREAU M. LEROUX MM.

ABSENTE REPRESENTEE : Madame BOURASSEAU Colette par Madame LEROUX Marie-Madeleine.

ABSENT EXCUSE : Monsieur BONNERY Pierre-Yves.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Bernard GABORIEAU.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'association communale qui gère la bibliothèque municipale a fait savoir qu'il y a quelques semaines, avec l'aide du correspondant communautaire, elle a procédé au « désherbage » de son fond de lecture, à savoir le retrait de 800 livres de plus de 10 ans ou non lus depuis longtemps, afin de le rééquilibrer avec des nouveaux ouvrages, notamment des bandes dessinées adultes et des documentaires adultes et enfants, tout en continuant à acheter des romans adultes et jeunesse, très demandés. Les bénévoles estiment que leur budget est actuellement insuffisant pour effectuer ces achats de renouvellement, et sollicitent une subvention exceptionnelle de 800 euros, en plus de celle de 2 050 euros attribuée en février dernier. Le Conseil accède favorablement à cette requête, en attribuant de manière exceptionnelle ce concours financier additionnel.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2019

Les propositions de budgets primitifs 2019 pour la Commune, les aménagements commerciaux, le service Assainissement, le CCAS-Foyer Soleil, la réserve foncière de Sainte Anne, la zone d'habitations des Ecotais 2, et la zone d'habitations des Ecotais 3, présentées aux membres du Conseil lors de la réunion, ont toutes été avalisées. Leur synthèse est reprise pour information, ci-après.

COMMUNE	
Section de Fonctionnement Dépenses : 1 641 293 euros Recettes : 1 641 293 euros	Section d'Investissement Dépenses : 3 446 394 euros Recettes : 3 446 394 euros
SERVICE ASSAINISSEMENT	
Section d'Exploitation Dépenses : 164 800 euros Recettes : 164 800 euros	Section d'Investissement Dépenses : 664 889 euros Recettes : 664 889 euros
BUDGET AMENAGEMENTS COMMERCIAUX	
Section d'Exploitation Dépenses : 22 000 euros Recettes : 22 000 euros	Section d'Investissement Dépenses : 160 082 euros Recettes : 160 082 euros
BUDGET RESERVE FONCIERE DE SAINTE ANNE	
Section d'Exploitation Dépenses : 144 330,45 euros Recettes : 144 330,45 euros	Section d'Investissement Dépenses : 143 330,45 euros Recettes : 143 330,45 euros
BUDGET LES ECOTAIS 2	
Section d'Exploitation Dépenses : 232 066,43 euros Recettes : 232 066,43 euros	Section d'Investissement Dépenses : 92 280,17 euros Recettes : 92 280,17 euros

BUDGET LES ECOTAIS 3	
Section d'Exploitation Dépenses : 411 926,48 euros Recettes : 411 926,48 euros	Section d'Investissement Dépenses : 406 926,48 euros Recettes : 406 926,48 euros
BUDGET CCAS/FOYER SOLEIL	
Section de Fonctionnement Dépenses : 119 250 euros Recettes : 119 250 euros	Section d'Investissement Dépenses : 22 202 euros Recettes : 22 202 euros

Précisions :

Budget communal

Parmi les nouvelles opérations lancées cette année, on trouve :

- . la restructuration-extension de la salle de sports, et l'aménagement d'un accueil jeunes,
- . les travaux d'aménagement de la place de la Noue, des abords des Commerces et de la Mairie, ainsi que le remplacement de l'éclairage public de ce secteur,
- . divers travaux de bâtiments importants (couverture de la salle polyvalente),
- . l'acquisition de divers matériels et véhicules pour le service technique (camion-benne, robot de tonte pour le terrain d'honneur de football, remplacement des tondeuses GRILLO et ETESIA),

....

- . Les éléments principaux (dépenses) du budget communal d'investissement sont repris ci-dessous :

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
Déficit 2018 reporté	427 094	0	427 094
Rbt du capital des emprunts	171 000	0	171 000
Rbt loyers de garantie	1 000	0	1 000
Terrains divers	0	1 500	1 500
Mobilier urbain			
. Signalisation	11 700	18 300	30 000
. Autre mobilier, éclairage de fin d'année	10 000	0	10 000
Matériels - Service technique	80 000	16 200	96 200
Bâtiments divers			
. Travaux et équipement divers	10 000	87 500	97 500
Etude - Restructuration - Agrandissement de la salle omnisports	1 870 000	30 200	1 900 200
Restructuration de la mairie et travaux complémentaires	0	15 500	15 500
Défibrillateur bourg - Salle polyvalente	2 500	0	2 500
Aménagement de la place de la Noue- Cadres CCU	65 000	285 200	350 200

Plantations - Cadre CPR	3 000	0	3 000
Voirie PG 2019	116 000	1 000	117 000
Réseau d'eaux pluviales - Rue du Stade	20 000	29 900	49 900
Travaux de finition de voirie - Puyravault	-11 900	11 900	0
Travaux réseaux divers - Cadre PUP	0	19 000	19 000
Effacement des réseaux (tél. - Ecl. Public ...) - R. de la Renaudière	28 500	42 800	71 300
Eclairage public divers	0	3 500	3 500
Avance remboursable au budget Aménagements Commerciaux	80 000	0	80 000
TOTAUX	2 883 894	562 500	3 446 394

Budget des aménagements commerciaux

Ce budget annexe assujetti à la TVA crée en 2016, avait pour objectif principal la création d'un ensemble commercial comprenant une boulangerie, des locaux de bureaux pour l'agence AXA, un restaurant, et un box supplémentaire qui reste à aménager en fonction de l'activité qui y sera exercée. La boulangerie et le restaurant ont ouvert leurs portes respectivement en Août et en Septembre 2017, et les locaux de bureau ont été vendus à Mr Olivier CAILLAUD, gérant de l'Agence AXA, en Mars 2018. Le budget a pour sa partie exploitation-fonctionnement, essentiellement pour objet de prendre en charge les intérêts des emprunts contractés (principal, et relais). La section d'investissement intègre des crédits pour les dernières dépenses liées à la réalisation des commerces, et surtout, le remboursement des 140 000 euros de prêts relais (tva-subventions), permis grâce à une avance remboursable de 80 000 euros du budget communal, qui s'ajoute aux 12 300 euros versés en 2017. Les travaux d'aménagement du box disponible, qui n'est pas exploitable en l'état, feront l'objet d'une décision en temps utiles, lorsqu'un preneur sera trouvé. Les montants budgétaires sont ici exprimés ht.

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
Rbt du capital de l'emprunt à LT	16600	0	16600
Rbt du capital de l'emprunt relais	140000	0	140000
Travaux - Boulangerie, locaux AXA, box et restaurant	-34418	37900	3482
TOTAUX	122182	37900	160082

Budget Assainissement (budget assujetti à la TVA – Inscriptions budgétaires ht)

Ce budget est un budget de transition qui sera le dernier pour la BOISSIERE, la compétence « Assainissement Collectif » devant être transférée à la Communauté de Communes Terres de MONTAIGU-ROCHESERVIERE dès le 1 er Janvier 2020. En conséquence, la section investissement ne fait ici que reprendre les reports nécessaires à l'achèvement des opérations lancées en 2017 et 2018, à savoir la construction de la station d'épuration du bourg, la réalisation du réseau de transfert des eaux usées des villages de la Ronde-la-Chunelière, et la réfection du réseau de collecte des eaux usées de la rue du Stade.

Libellés	Nouveaux Crédits	Reports	Total
Rbt du capital des emprunts	64000	0	64000
Rbt anticipé emprunts-relais	0	500000	500000
Station d'épuration - Travaux et réseau de transfert	10000	29400	39400
Construction-Réfection du réseau d'assainissement	7189	40000	47189
Amortissements	14300	0	14300
TOTAUX	95489	569400	664889

Budget de la zone d'habitations des Ecotais – Tranche n° 2.

Le dernier lot à bâtir de cette tranche de lotissement ayant été vendu en Janvier dernier, le Conseil Municipal a décidé de clôturer ce budget, en reversant l'excédent constaté sur le budget principal.

Budget de la zone d'habitations des Ecotais – Tranche n° 3

Le budget de cette 3 ème tranche qui pourrait comporter de 32 à 36 lots, a été établi au titre de cette année, principalement pour assurer le financement des études (architecte, bureaux d'étude VRD et paysagiste,etc), et le dépôt de la demande de permis d'aménager. La phase « travaux » ne devrait quant à elle pas démarrer avant Janvier 2020 pour environ deux mois. Les lots ne seront donc commercialisés au mieux à partir du 2 ème trimestre 2020. Un plan du projet retenu par la commission d'urbanisme et le Conseil sera publié d'ici la fin de l'année 2019 dans la lettre d'informations et sur le site internet de la Commune, avec les prix de vente.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2019

Les services de l'Etat ont transmis à la mi-mars 2019, les bases d'imposition locale et les allocations compensatrices mises à jour pour 2019 en fonction notamment des constructions additionnelles enregistrées depuis 2018. Après présentation au Conseil, et au vu du produit fiscal nécessaire au budget primitif de la Commune, il est décidé d'appliquer une révision de 0,5 % sur l'ensemble des taux. Le tableau présenté ci-dessous reflète ce que donnera la mise en application des nouveaux taux sur le produit de l'ensemble des taxes en 2019.

Impôts	Bases prévisionnelles 2019	Taux votés pour 2019	Produits prévisionnels 2019 avec les nouveaux taux
Taxe d'habitation	1 740 000 euros	18,64 %	324 236 euros
Taxe sur le foncier bâti	1 288 000 euros	16,18 %	208 398 euros
Taxe sur le foncier non bâti	110 000 euros	51,43 %	56 573 euros
Total			589 307 euros

	2019		
Allocations compensatrices prévisionnelles	35 819 euros		
dont compensation exonérations de la taxe d'habitation	27 836 euros		
dont compensation exonérations de la taxe sur le foncier bâti	7 983 euros		
dont dotation unique spécifique (TP/ CFE)	0 euros		

Pour information : éléments de l'année écoulée

Impôts	Bases 2018 ajustées	Taux 2018	Produits 2018
Taxe d'habitation	1 677 496 euros	18,55 %	311 176 euros
Taxe sur le foncier bâti	1 241 785 euros	16,10 %	199 927 euros
Taxe sur le foncier non bâti	107 847 euros	51,17 %	55 185 euros
Total			566 287 euros
	2018		
Allocations compensatrices prévisionnelles	35 329 euros		
dont compensation exonérations de la taxe d'habitation	27 394 euros		
dont compensation exonérations de la taxe sur le foncier bâti	7 935 euros		
dont dotation unique spécifique (TP/ CFE)	0 euros		

ACCUEIL-JEUNES – DEMANDE DE SUBVENTION ET DE PRET CAF

Le projet d'aménagement d'un accueil jeunes dans le cadre de celui de la restructuration-agrandissement de la salle de sports arrive à un stade (/ avant-projet-sommaire) qui va permettre de solliciter le concours financier de la CAF de la Vendée. Si l'estimatif n'est au moment de la préparation de cette notice pas encore précisément connu pour ces locaux, les conditions d'aides financières de la CAF ont été confirmées, et le Conseil Municipal décide de les solliciter sur la base suivante :

. 2 300 euros par place créée, soit pour 30 jeunes, 69 000 euros, dont 27 600 euros de subvention (40 %), et 41 400 de prêt à taux zéro (60 %).

SALLE OMNISPORTS & ACCUEIL-JEUNES – DEMANDE DE SUBVENTION AU SYDEV

Dans le prolongement de la demande de subvention évoquée précédemment pour l'accueil jeunes, le Conseil demande un concours financier au Syndicat d'Electrification de la Vendée (SYDEV), au titre de la rénovation énergétique de la salle omnisports (accueil jeunes et salle de sports), sur la base des éléments qui seront

communiqués par le Cabinet d'architecture Luc ROBIN, lors de la présentation de l'Avant Projet Sommaire (APS) définitif. Au regard de l'audit énergétique établi il y a 2 ans dans le cadre du Plan Climat Energie signé entre la Commune et le SYDEV en 2015, la subvention maximale que pourrait obtenir la collectivité sur ce projet s'élève à 50 000 euros.